



The African Women's
Development and
Communication Network

Mise à jour sur les travaux préparatoires pour la 66ème session de la Commission des Nations Unies sur la condition de la femme (CSW66)

Du 14 au 25 mars 2022

Lieu : Hybride (principalement virtuel avec quelques réunions en présentiel)



14-25 MARCH 2022

 **CSW66**
COMMISSION ON THE STATUS OF WOMEN

CLIMATE CHANGE • ENVIRONMENT
DISASTER RISK REDUCTION

GENDER EQUALITY AT THE CENTRE OF SOLUTIONS

Thème prioritaire : Réaliser l'égalité des sexes et l'autonomisation de toutes les femmes et les filles dans le contexte du changement climatique, des politiques et programmes environnementaux et de réduction des risques de catastrophes.

Thème d'examen : *L'émancipation économique des femmes dans un monde du travail en évolution ([conclusions concertées](#) de la soixante et unième session).*

A. Qu'est-ce que la CSW ?

La Commission de la condition de la femme (CSW) est l'organe intergouvernemental mondial qui se consacre à la promotion de l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes et des filles. La CSW discute des progrès et des lacunes dans la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Pékin de 1995, le principal document de politique mondiale sur l'égalité des sexes, ainsi que des questions émergentes ayant un impact sur les femmes et les filles. Les résultats de chaque session sont transmis à l'ECOSOC pour suivi.

Le principal résultat de la CSW est les **Conclusions concertées** (CC) sur le thème prioritaire fixé pour l'année en cours. Les conclusions concertées contiennent une analyse du thème prioritaire et fournissent des recommandations concrètes aux gouvernements, aux organes intergouvernementaux et autres institutions, aux acteurs de la société civile et aux autres parties prenantes concernées, en vue de leur mise en œuvre aux niveaux international, national, régional et local. [Pour en savoir plus sur la CSW, cliquez ici.](#)

Cette année, le CSW révisera les méthodes de travail qui guideront la CSW pour les 5 prochaines années afin de s'assurer de son efficacité, de son impact et de sa stratégie. [Cliquez ici pour lire le rapport du Secrétaire général sur les méthodes de travail.](#)

Veillez noter : En raison de la pandémie, TOUS les événements secondaires et parallèles de la CSW66 auront lieu virtuellement. Les négociations officielles se dérouleront sur place, à New York, avec un nombre limité de participants en présentiel. Veuillez contacter vos délégations gouvernementales pour obtenir une accréditation CSW66 afin de participer en présentiel, bien que les places soient très limitées.

B. Comment s'inscrire à CSW66?

La date limite pour l'inscription à la CSW66 est **le 13 mars 2022**. Les organisations non gouvernementales (ONG) qui sont accréditées auprès du Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC) peuvent désigner des représentants pour y assister. [Veillez](#)

[cliquer ici pour vous inscrire à la CSW66](#). Veuillez noter qu'il est obligatoire de s'inscrire en ligne.

Pour **la participation en présentiel (qui est limitée)**, les organisations de défense des droits des femmes et de la société civile sont invitées à demander l'accréditation du gouvernement. ***Veillez trouver ci-joint une lettre cosignée par la présidente de la CSW et la directrice exécutive de l'ONU Femmes***, demandant instamment aux gouvernements d'inclure des militants des droits des femmes et de la société civile dans leurs délégations. *"Nous demandons donc à votre gouvernement d'envisager d'inclure dans votre délégation des défenseurs de l'égalité des sexes issus de la société civile, des groupes de défense des droits des femmes et des groupes de jeunes, en donnant la priorité à ceux qui travaillent sur des questions cruciales en matière de droits de l'homme et d'égalité des sexes, notamment au niveau local"*

C. Comment puis-je m'engager, contribuer et agir avant, pendant et après la CSW66 ?

La participation active des ONG est un élément essentiel des travaux de la CSW. Les ONG ont joué un rôle déterminant dans l'élaboration du cadre politique mondial actuel sur l'autonomisation des femmes et l'égalité des sexes, et continuent de jouer un rôle important en demandant des comptes aux dirigeants internationaux et nationaux quant aux engagements qu'ils ont pris dans la déclaration et le programme d'action de Pékin. [Pour vérifier l'éligibilité, cliquez ici.](#)

La CSW ne doit pas être considérée comme un événement unique, mais plutôt comme un processus visant à influencer et à obtenir des normes et des standards internationaux sur le thème prioritaire et le thème émergent. Il s'agit d'un espace de construction de mouvement pour les femmes, les filles, les jeunes femmes, les non-conformistes de genre et toutes les féministes, les activistes et les défenseurs du genre dans toute leur diversité, afin de converger, de partager, de travailler en réseau et de façonner des demandes politiques novatrices sur le thème.

FEMNET, sous l'égide de l'ONG CSW/Afrique, organise les réunions pré-CSW en Afrique en partenariat avec d'autres réseaux régionaux de défense des droits des femmes et de la jeunesse. Cette convocation facilite la participation efficace et la co-crédation de stratégies sur le thème de la CSW dans une perspective africaine. Le résultat est une prise

de position ou une déclaration africaine sur la CSW qui est utilisée comme un outil de plaidoyer pour influencer le processus avec les décideurs politiques respectifs.

Découvrez ci-dessous quelques-unes des façons dont vous pouvez vous approprier et vous engager de manière significative, contribuer de manière proactive et prendre des mesures pour contribuer et influencer la CSW66 : -.

1. Réunion virtuelle des OSC d'Afrique avant la conférence CSW66 : En guise de préparation pour la CSW66, FEMNET, sous l'égide de l'ONG CSW/Afrique, vous invite à rejoindre et à participer à la réunion virtuelle de pré-CSW66, **le jeudi 10 février 2022 de 14h00 à 16h00 (heure de l'Afrique de l'Est)**. Il s'agira d'un espace co-créé pour les féministes africaines, les militants pour l'égalité des sexes et les défenseurs des droits de l'homme afin de se connecter et de faire une plongée en profondeur sur le thème de la CSW66, de solidifier notre base de connaissances et de renforcer notre pouvoir collectif pour mieux s'engager. [Cliquez ici pour vous inscrire.](#)

THE PRE-AFRICA CSW66 CSO'S CONVENING

- Are you attending the Commission on the Status of Women (CSW66)?
- Do you want to know How to Engage as an African Woman or Girl?

FEMNET INVITES YOU TO JOIN US AS WE AMPLIFY THE VOICES OF AFRICAN WOMEN AND GIRLS AT THIS VIRTUAL CONVENING.

THURSDAY, 10TH FEBRUARY, 2022
TIME: 1400HRS - 1600HRS EAT

 The African Women's Development and Communication Network

2. Les ONG s'adressant à la CSW : Pour les ONG qui prévoient de s'adresser à la Commission, ou de prendre la parole pendant la session, cela se fera en fonction du temps disponible. Des déclarations orales pourront être prononcées au cours de la

discussion générale **virtuelle** par un nombre limité d'ONG dotées du statut consultatif auprès de l'ECOSOC, **via une vidéo préenregistrée et/ou sous forme écrite**. La préférence sera accordée aux ONG s'exprimant sur le thème prioritaire ou le thème d'examen, au nom de groupes d'organisations, de caucus ou de coalitions. Les déclarations orales ne doivent pas dépasser trois minutes (environ deux pages à double interligne avec une police de taille 12). Des instructions seront communiquées, par e-mail, par ONU Femmes aux ONG qui seront sélectionnées.

3. Intervenir à la plénière pendant un dialogue interactif : Un nombre limité d'ONG dotées du statut consultatif auprès de l'ECOSOC pourront faire des interventions orales pendant les panels interactifs. Les interventions doivent être centrées sur le thème du panel et non sur d'autres questions. Les interventions orales seront faites virtuellement par le biais de connexions en ligne. Les interventions lors des panels interactifs d'experts ne doivent PAS prendre la forme de déclarations préparées ; les ONG ne sont donc pas tenues de soumettre des copies de telles interventions. Ces interventions doivent prendre la forme de commentaires ou de questions adressés aux experts du panel. Les interventions ne doivent pas dépasser trois minutes. Les instructions seront communiquées par e-mail par ONU Femmes aux organisations qui seront sélectionnées pour faire une intervention.

L'inscription aux ONG dotées du statut consultatif auprès de l'ECOSOC souhaitant exprimer leur intérêt à intervenir depuis la plénière lors d'un dialogue ou d'un panel interactif sera ouverte **du 21 janvier au 14 février 2022**. Veuillez cliquer sur les liens ci-dessous pour remplir les formulaires d'inscription en ligne : -

- [Panel interactif d'experts sur le thème prioritaire : Construire des futurs résilients : Comblant le fossé entre les communautés des sciences physiques et des sciences sociales pour faire progresser l'égalité des sexes dans le contexte du changement climatique, de l'environnement et de la réduction des risques de catastrophes.](#), le mardi 22 mars 2022, 15h00 – 15h00 (EST).
- [Dialogue interactif - Domaine d'intérêt/question émergente : Exploiter la reprise après COVID-19 en faveur de l'égalité des sexes et d'un avenir durable.](#), le jeudi 24 mars 2022, 10h00 – 12h00 (EST).

4. Influencer et contribuer aux conclusions concertées et aux méthodes de travail de la CSW66: Le résultat de l'examen du thème prioritaire par la

Commission lors de sa 66e session prendra la forme d'un [projet de conclusions concertées de la CSW 66](#), qui sera négocié par tous les États membres.

Il existe une opportunité exceptionnelle et **à ne pas manquer pour les féministes, les défenseurs des droits des femmes et de la société civile et les militants** de contribuer et d'influencer le résultat de la CSW - les conclusions concertées. C'est pourquoi nous vous demandons instamment d'engager de manière proactive votre délégation gouvernementale à la CSW et de partager avec elle votre analyse et vos recommandations sur le thème - veuillez noter les échéances ci-dessous:-.

Le calendrier du projet zéro des conclusions concertées est le suivant :

- **Le 16 février** : date limite pour les États membres de présenter des commentaires sur le projet zéro à ONU Femmes
- **Le 24 février** : texte de compilation diffusé par le facilitateur (Allemagne)
- **Le 1er et le 2 mars** : première lecture
- **Le 17 et le 18 mars** : deuxième lecture

[***Cliquez ici pour lire le rapport du Secrétaire général sur le thème de la CSW66 et les recommandations à prendre en considération***](#)

2. Résolution sur les méthodes de travail :

- **Le 11 février** : date limite pour présenter les commentaires
- **Le 14 février** : diffusion du texte de compilation par le facilitateur (Lettonie).
- **Le 17 et le 18 février** : 1ère lecture

[***Cliquez pour lire le rapport du Secrétaire Général sur les méthodes de travail de la CSW.***](#)

5. Mobilisation et partage de l'information: - Utilisez vos plateformes numériques et traditionnelles pour organiser des discussions avec les groupes de femmes et de filles avec lesquels vous travaillez et que vous représentez afin d'identifier leurs priorités sur le thème de la CSW66 et de consolider/partager avec votre délégation gouvernementale de la CSW66. Pour rassembler nos conversations numériques, veuillez utiliser les hashtags #CSW66Afria, #CSW66 sur twitter, Instagram et facebook et taguer @femnetprog et @ngocswafrica.

6. Suivre et contribuer aux processus nationaux de la CSW66:- Contactez votre ministère de l'égalité des sexes et ONU Femmes pour obtenir des informations sur les préparations nationales et pour influencer la position de votre pays. En outre, renseignez-vous sur les délégués de votre gouvernement à la CSW66 et demandez à les rencontrer pour influencer la position de votre pays. Tout discours politique sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes doit être guidé par les priorités et les aspirations des femmes et des filles africaines dans leur diversité.

7. Événements parallèles de la CSW66 : Les activités et les événements parallèles organisés en dehors de la session de la Commission offrent une excellente occasion aux États membres, aux entités des Nations unies et aux ONG de discuter des thèmes de la Commission et d'autres questions cruciales liées à l'égalité des sexes. **Tous les événements secondaires et parallèles se dérouleront virtuellement en raison de la pandémie de COVID-19.**

Les événements parallèles des ONG sont coordonnés par le Comité des ONG sur le statut des femmes (ONG CSW/NY), qui est un groupe d'ONG de femmes basées à New York et dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social. Pour plus d'informations sur le Forum CSW66 des ONG et sur les événements parallèles des ONG, veuillez consulter le site Web du Comité des ONG sur la condition de la femme. ([NGO CSW/NY](#)). Toutes les questions relatives aux événements parrainés par les ONG doivent être adressées au Comité des ONG sur le statut de la femme (ONG CSW/NY) via info@ngocsw.org.

8. Bureau de la CSW66: Le **Bureau de la Commission** joue un rôle crucial consistant à faciliter la préparation et à assurer le succès des sessions annuelles de la Commission. Le Bureau de la 66e session (2022) de la Commission de la condition de la femme est composé des membres suivants :

- S.E. Mme Mathu Joyini (Afrique du Sud), Présidente (Groupe des États d'Afrique).
- Mme Pilar Eugenio (Argentine), vice-présidente (Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes).
- S.E. Mme Antje Leendertse (Allemagne), vice-présidente désignée (Groupe des États d'Europe occidentale et autres États).
- M. Māris Burbergs (Lettonie), vice-président désigné (Groupe des États d'Europe orientale).

- Mme Hye Ryoung Song (République de Corée), vice-présidente désignée (Groupe des États d'Asie et du Pacifique).

Suivez et engagez-vous sur Twitter en utilisant le hashtag [#CSW66Africa](#) et [#CSW66](#) – en taguant [@FemnetProg](#) et [@ngocswafrica](#)

Pour toute question, clarification ou information complémentaire, veuillez contacter Rachel Kagoiya, responsable de la communication et de l'information de FEMNET, à l'adresse suivante r.kagoiya@femnet.or.ke.